



FONDATION
UNIVERSITÉ
D'Auvergne

Rapport d'activité 2015

Fondation de l'Université d'Auvergne



Rapport d'activité 2015

Fondation de l'Université d'Auvergne

Édito	Page 7
Gouvernance	Page 9
Les chiffres clés	Page 13
Les projets soutenus en 2015	Page 15
Focus sur les chaires	Page 25
Les donateurs	Page 31
Bulletin d'adhésion	Page 35
Rapport de l'Agent Comptable	Page 39

Édito

ÉDITO

Première fondation universitaire créée en France, la Fondation de l'Université d'Auvergne (FUdA) conjugue depuis juin 2008 les forces des partenaires privés et publics fédérés autour du projet de développement de l'Université d'Auvergne.

La Fondation de l'Université d'Auvergne a pour but de collecter des ressources pour financer des actions innovantes dans les domaines suivants :

- le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- l'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants (accompagnement des étudiants de leur entrée à l'université jusqu'à l'accession au marché du travail) ;
- le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- l'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationales de l'Université d'Auvergne ;
- le développement d'un sentiment d'appartenance ;
- le développement d'un "effet club", grâce à une proximité accrue entre monde universitaire et économique.

Dès sa création, la Fondation de l'Université d'Auvergne a reçu le soutien de partenaires socio-économiques de tous horizons, ainsi que celui des collectivités territoriales auvergnates marquant l'ancrage fort de la FUdA dans son territoire.

Au fil des ans, ces partenaires historiques ont été rejoints par de nouveaux entrants, révélant ainsi le dynamisme lié aux nouveaux projets de la FUdA dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de l'international.

Les domaines d'action traditionnels de la FUdA que sont la mobilité internationale et la reconnaissance de l'excellence des étudiants et des enseignants (prix de major, prix de la recherche, prix de la publication, etc.), ont été complétés par la mise en place de plusieurs chaires, permettant d'associer les partenaires de la Fondation à des programmes de recherche.

En 2015, le conseil de gestion a voté la mise en place d'un dispositif d'intéressement aux porteurs de chaires afin de valoriser la prise d'initiative ainsi que le temps et le talent consacrés à l'animation d'une chaire.

La chaire "Alter-Gouvernance", créée en 2012 pour une durée de 4 ans, arrivant à son terme, a été reconduite pour 3 années supplémentaires avec le soutien des partenaires d'origine. Ce nouveau cycle permettra de poursuivre les travaux avec, en particulier, des temps de synthèse et de retour auprès des acteurs sous la forme de référentiels de gouvernance des coopératives. Il permettra également de continuer la valorisation des travaux dans la sphère académique et faire émerger sur le site universitaire de Clermont-Ferrand une expertise reconnue sur la gouvernance des coopératives.

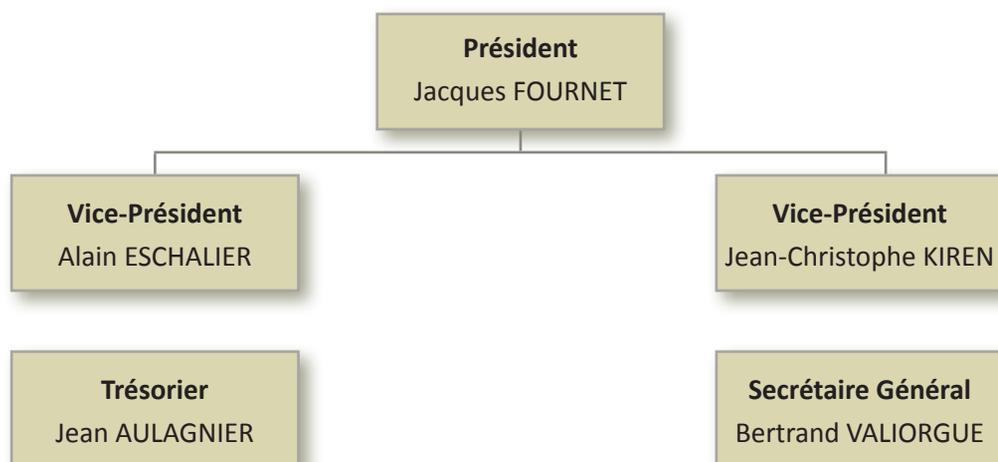
2015 a vu la fin de l'action "développement solidaire", suite à un désengagement financier de l'un des partenaires. Nous aurons tout de même accueilli trois médecins africains qui ont bénéficié d'une formation complémentaire de qualité qui leur a permis de dispenser ces connaissances dans leurs pays d'origine respectifs, à leur retour.

Au final, l'année 2015 est une année où la fondation a consolidé ses actions auprès des étudiants et enseignants-chercheurs. Un gala s'est tenu le 09 avril 2015 : il a permis au monde universitaire et aux partenaires de se retrouver pour faire le point sur les actions de la fondation, mais également d'échanger de façon plus informelle autour d'un cocktail dans les locaux des laboratoires Théa, soutien de la FUdA du 1er jour.

Gouvernance

GOUVERNANCE

Le bureau de la Fondation de l'Université d'Auvergne (au 1er janvier 2016)



Le conseil de gestion de la Fondation de l'Université d'Auvergne (au 1er janvier 2016)

Membres titulaires		Membres suppléants	
Collège «Etablissement»			
Alain ESCHALIER	Université d'Auvergne	---	---
Bertrand VALIORGUE	Université d'Auvergne	Vianney DEQUIEDT	Université d'Auvergne
Olivier GUINALDO	Université d'Auvergne	Valérie LIVRELLI	Université d'Auvergne
Collège «Donateurs»			
Jean-Yves RESCHE	Société d'avocats FIDAL	Min WAN	Tellhow
Jean-Bernard DELOYE	Cyclopharma	Hervé DUBOSCQ	CGPME
Pascal TRIMOULLAT	Banque Populaire du Massif Central	Claude MALHURET	Ville de Vichy
<i>(en cours de désignation)</i>	Conseil Régional d'Auvergne	Vincent DESCOEUR	Conseil Général du Cantal
Collège "Fondateurs"			
Jacques FOURNET	Laboratoires Théa	Christine THEVENIN-BOUSSICUT	Caisse d'Epargne Auvergne Limousin
Jean-Christophe KIREN	Crédit Agricole Centre France	Jean-Yves GOUTTEBEL	Conseil Général du Puy-de-Dôme
Martine TISSIER	Sanofi Aventis	Laurent CARREDA	almerys
Philippe PAGE	La Montagne / Fondation Varenne	Daniel CHERON	Limagrain
Gérard DUHESME	Michelin	Jean-Pierre MARCON	Conseil général de la Haute-Loire
David O'CONNELL	MSD Chibret	Jean-Michel GUERRE	Vichy Val d'Allier
Collège "Personnalités qualifiées"			
Jacques BARTHELEMY	Jacques Barthélémy et associés	---	---
Jean AULAGNIER	AUREP	---	---
Christian PRADEYROL	Pradeyrol Recherche et Développement	---	---
Membre de droit			
Marie-Danièle CAMPION	Recteur d'Académie	---	---
Membres invités de droit			
Françoise MOULIN	Agent comptable de l'Université d'Auvergne	---	---
Xavier MARMEYS	Commissaire aux Comptes	---	---

Les chiffres clés

LES CHIFFRES CLÉS

au 31 décembre 2015

Donateurs

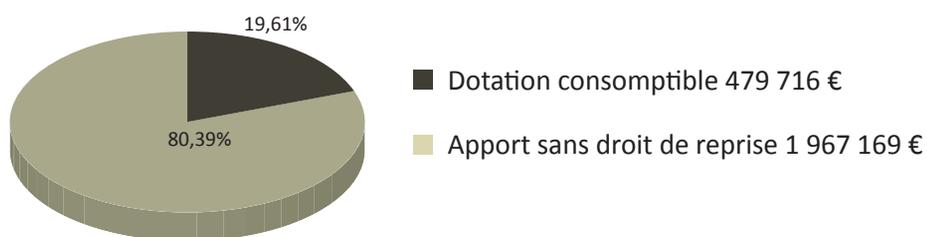
52 sociétés (grands groupes, PME/PMI)

158 donateurs particuliers

11 collectivités territoriales et institutions publiques

Dotation

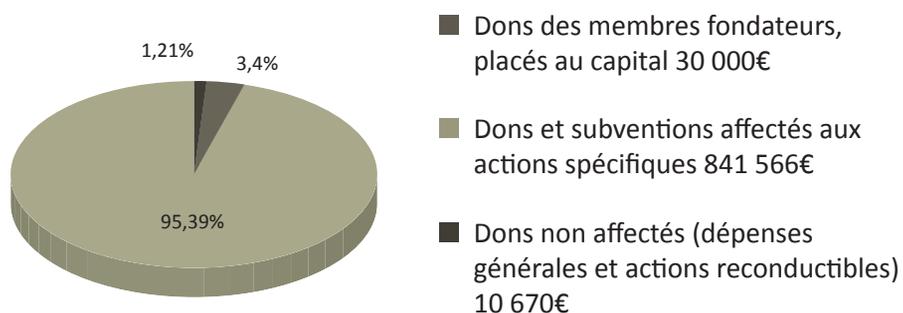
Dotation au 31 décembre 2015



Pour un total de 2 446 885 €

Collecte 2015

Répartition des dons 2015



Soit un total de 811 429 €

Les projets soutenus en 2015

LES PROJETS SOUTENUS en 2015

Accompagner les étudiants vers la réussite professionnelle

Bourses de mobilité internationale aux étudiants

Dans un souci d'ouverture et de coopération internationale, la Fondation de l'Université d'Auvergne, dont l'un des objectifs prioritaires est de favoriser les échanges et le développement entre cultures, finance des mobilités étudiantes à l'étranger. Il peut s'agir d'un cursus ou d'un stage. Les critères d'attribution sont l'excellence de l'étudiant ainsi que le niveau de revenus des parents.

En 2015, cela représente 106 mois de mobilité à l'étranger.

49 étudiants
bénéficiaires pour un
montant global de
42 600 €

Témoignage d'Isalyne, étudiante en M2, École d'économie

En 2015, j'ai eu l'opportunité de suivre un semestre à Francfort sur le Main dans le cadre ERASMUS. J'ai choisi cette destination car l'enseignement dispensé dans cette université était en adéquation avec celui que j'ai reçu en France. Faisant des études en économie, Francfort apparaissait comme une ville très intéressante, car elle est un centre économique de l'Allemagne.

De plus l'Allemagne a été toujours très présente dans ma vie, que ce soit à l'école, lors de voyage etc. L'Allemagne offre beaucoup d'opportunités et il y a beaucoup à découvrir. Berlin est une ville incroyable et surprenante. Hambourg est simplement magique. J'ai pu me déplacer et découvrir l'Allemagne grâce aux fonds obtenus par la bourse de mobilité. Elle m'a également permis de subvenir à mes besoins quand nécessaire car Francfort est une des villes les plus chères d'Allemagne.

12 étudiants
bénéficiaires pour un
montant global de
9 500 €

Bourses d'excellence

Toujours dans l'esprit de récompenser l'excellence, la Fondation de l'Université d'Auvergne remet un prix à chaque major de promotion de 1^{ère} année de Licence et un prix à chaque major de promotion de 2^{ème} année de Master. Cela représente, chaque année, deux prix par faculté/institut/école de l'Université d'Auvergne (sauf pour la 1^{ère} année de santé, commune, la PACES).

Bourses de cotutelle internationale de thèse

Dans le but de favoriser la mobilité des doctorants dans des espaces scientifiques et culturels différents et de développer la coopération scientifique avec des équipes de recherche étrangères, la Fondation de l'Université d'Auvergne offre chaque année une "Bourse de cotutelle de thèse" à destination d'un doctorant préparant sa thèse dans le cadre d'une "cotutelle internationale de thèse". Cette aide financière est réservée aux étudiants en 1ère année de cotutelle de thèse.

En 2015, c'est un étudiant ivoirien, en co-tutelle au Centre ivoirien de recherche économiques et sociales (CIRES) de l'Université Félix Houphouët-Boigny et au CERDI (Centre d'études et de recherches en développement international) qui a été bénéficiaire. Son sujet de thèse porte sur "l'équité des politiques fiscales et développement économique en zone UEMOA".

1 étudiant
bénéficiaire pour un
montant de
6 000 €

Témoignage de Mohamed, doctorant à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ; laboratoire d'accueil de l'Université d'Auvergne : CERDI

Concernant le déroulement de ma thèse, il faut dire que tout se passe bien : je suis actuellement à la fin de mon second chapitre, même s'il y a de nombreuses choses à réviser.

Mon choix pour le CERDI se justifie par le fait que j'ai toujours eu pour ambition d'avoir une bonne connaissance de tous les aspects des politiques gouvernementales dans les pays en développement : la définition du rôle de l'Etat, la gestion macroéconomique des équilibres budgétaires dans un contexte de forte instabilité, la politique fiscale et douanière, la politique de dépenses publiques, les choix en matière d'endettement de l'Etat. En effet le CERDI, à travers sa formation sur le développement international, option "Finances Publiques" vise à réduire la pénurie d'experts qui s'occupent de la mise en œuvre des stratégies des politiques

publiques dans les institutions régionales et internationales, dans les ministères de l'économie et des finances.

Je peux témoigner que ma formation au CERDI m'a permis l'obtention d'un premier stage dans l'une des meilleures institutions sous-régionales (l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et également dans une institution internationale dans laquelle je me rendrai au mois de Juin 2016 (Fond Monétaire International).

La bourse FUDa m'aide à acheter des documents nécessaires à la rédaction de ma thèse. Elle m'a également permis d'effectuer un voyage dans mon université de cotutelle pour un séjour de recherche.

Je remercie la FUDa pour cette initiative qui est d'une utilité sans précédent permettant au doctorant que je suis d'effectuer ses travaux dans les meilleures conditions possibles.

1 projet soutenu
pour un montant de
1 590 €

Soutien à des projets ponctuels portés par des étudiants

Chaque année la FUDa soutient des projets d'étudiants, présentant un intérêt scientifique particulier entrant dans la politique d'excellence de la FUDa.

En 2015, la FUDa a accompagné financièrement un groupe de 6 étudiants du DUT Informatique de l'IUT qui est parti représenter la France, l'Université d'Auvergne et l'IUT d'Informatique à ExpoSciences International 2015 à Bruxelles. Ils ont présenté à cette occasion le projet "LegoLOGO" dont le but est d'introduire le codage, l'algorithmique et la programmation aux enfants de 4 à 11 ans. Une vidéo est visible à l'adresse suivante :

<https://vimeo.com/140975903>



Témoignage de Marc Chevaldonné, enseignant à l'IUT, porteur pédagogique du projet "LegoLOGO"

Des enfants des années 70-80 ont eu la chance de découvrir la tortue de sol LOGO. Il était possible de programmer ce périphérique avec des cartes perforées et ainsi lui permettre de dessiner ou de se déplacer selon notre volonté. Lors de discussions avec les étudiants-membres du Club Info à ce sujet, nous avons alors décidé de profiter des nouveaux temps d'activités périscolaires imposés par la réforme des rythmes scolaires et de remettre au goût du jour la tortue LOGO en utilisant des périphériques modernes (robots, tablettes, smartphones).

Ce projet réalisé avec 9 étudiants de 2ème année de DUT Informatique a largement dépassé mes espérances. Le plus gratifiant pour moi est que je n'ai eu qu'à insuffler l'idée et la motivation aux étudiants : ils ont fait tout le reste. Le projet LegoLOGO permet aujourd'hui aux enfants de 4 à 11 ans de programmer un robot en Lego à l'aide d'un langage de programmation graphique et adapté sur smartphones ou tablettes connectés en bluetooth avec le robot. Des tests ont été effectués dans les écoles du groupe scolaire Beaudonnat à Aubière avec 50 enfants.

Nous avons très vite été contactés par Astu'Sciences, qui a proposé notre participation à ExpoSciences Internationales à Bruxelles en juillet 2015. Je pense que les raisons du succès de ce projet se trouvent à la fois dans le lien direct avec les utilisateurs (enfants, centres de loisirs et écoles), et dans la volonté d'être sélectionnés et de participer à ExpoSciences Internationales. La motivation des étudiants a été dès lors plus importante encore et ils ont acquis des connaissances et une expérience qui dépassent largement le domaine de l'informatique : le contact avec les enfants, mais également la communication et la présentation de leur travail lors de l'exposition. Celle-ci a regroupé 1000 participants venant de 60 pays et était ouverte au public. Les étudiants ont pu échanger dans plusieurs langues et créer un réseau avec des jeunes d'autres pays. Ils ont été confrontés à des démonstrations et interviews pour la télévision belge, et des personnalités politiques.

Les étudiants ont cherché différents sponsors auprès des collectivités et des entreprises. Ils ont ainsi obtenu un co-financement de la FUDa et Erasmus+ couvrant les frais d'inscription à ESI, et leur voyage à Bruxelles.

Soutien aux projets pédagogiques innovants

Une enveloppe financière est réservée chaque année par la fondation pour soutenir un projet pédagogique innovant bénéficiant aux étudiants. Cette année, deux projets ont été financés. Il s'agit de "Théâtre et pédagogie en économie" : une pièce de théâtre est jouée en introduction d'un enseignement de macroéconomie pour des étudiants en licence AES. L'enseignant s'appuiera par la suite sur cette pièce pour illustrer ses propos. L'autre projet s'intitule "DIATECH" : il s'agit de l'apprentissage par l'action, qui place l'étudiant dans une démarche pro-active et le mettant en situation d'agir, de mener un projet. Il s'agit de pérenniser une formation innovante "24 heures pour entreprendre dans le domaine des technologies pour la santé" destinée aux étudiants de Master 2 (Mention Technologies Biomédicales).



Interview d'Ariane Tichit, enseignante à l'Ecole de Droit, porteur du projet "Théâtre et pédagogie en économie"

Pourquoi ce projet ? Depuis de nombreuses années je suis engagée dans des expérimentations pédagogiques, parce que je crois que les étudiants que nous avons désormais ne sont plus les mêmes qu'il y a 10 ans, et que les pratiques traditionnelles ne sont plus adaptées. Je suis donc en recherche permanente de nouvelles idées pour alimenter mes cours. Et je n'avais pas encore testé le fait de faire jouer une pièce dans un cours.

Comment vous est venue l'idée ? J'ai vu la pièce « Banque Centrale », à Paris, au théâtre des déchargeurs en décembre 2014. En y assistant je me suis dit qu'elle résumait brillamment et de manière drôle les principaux rouages du système monétaire et financier actuel. J'ai donc pensé qu'il serait très intéressant pour mes étudiants de pouvoir y assister, dans le cadre de mon cours qui porte spécifiquement sur ce sujet.

Pourquoi le soutien financier de la FUDa vous a été utile ? Le soutien financier de la FUDa a été fondamental, car, à l'université, nous n'avons pas de ligne budgétaire pour pouvoir engager des dépenses dans le cadre d'un cours. Sans la FUDa ce projet n'aurait donc pas pu voir le jour.

Qu'est-ce que cette pièce a apporté aux étudiants ? A la suite de l'évènement, un questionnaire d'évaluation en ligne a été soumis aux personnes ayant participé à l'évènement. 87 des personnes ayant assisté à la pièce y ont répondu, et c'est un plébiscite : 100% des personnes ont aimé la pièce. De plus, parmi les questions posées, celle portant sur ce que cela a apporté aux étudiants montre que cet évènement, d'un point de vue efficacité pédagogique, méritait vraiment d'être mené, comme le montrent les résultats suivants :

Pensez-vous que la pièce : (plusieurs réponses possibles) (83 réponses)



LES PROJETS SOUTENUS en 2015

Encourager l'excellence de la recherche

Bourses de mobilité internationale aux enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants et personnels techniques de laboratoires

Dans un souci d'ouverture et de coopération internationale, la **Fondation de l'Université d'Auvergne**, offre aux enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants de l'Université d'Auvergne ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoires des bourses de mobilité internationale. L'attribution de cette aide se fait selon la pertinence et l'originalité du projet scientifique.

13 bénéficiaires
pour un montant
global de
19 500 €

1 bénéficiaire
pour un montant
global de
1 500 €

Prix de thèse

Chaque année, la Fondation de l'Université d'Auvergne remet un "Prix de thèse" récompensant la meilleure thèse soutenue à l'Université d'Auvergne l'année précédente.

En 2015, c'est une étudiante en médecine, spécialisée en neurosciences, qui a obtenu le prix de thèse. Son sujet était le suivant : "Le canal potassique TREK-1 : une cible moléculaire d'intérêt pour le développement d'antalgiques efficaces et bien tolérés".

Prix de la recherche

La Fondation de l'Université d'Auvergne offre un "Prix de la recherche", récompensant la meilleure production scientifique de l'année par une équipe de l'Université d'Auvergne. Il peut s'agir d'une publication, d'un brevet ou de toute autre production scientifique de haut niveau.

En 2015, c'est le GReD, équipe spécialisée en génétique et développement, qui a obtenu le prix de la recherche pour une publication intitulée Transcriptional properties and splicing of the flamenco piRNA cluster. EMBO Reports 2014 Apr;15(4):411-8".

1 laboratoire
bénéficiaire pour un
montant global de
3 000 €

2 MCF
bénéficiaires pour un
montant global de
10 000 €

Prime de soutien aux Maîtres de conférences nouvellement nommés

Afin de valoriser l'investissement des Maîtres de conférences (MCF) nouvellement nommés à l'Université d'Auvergne, la Fondation de l'Université d'Auvergne offre deux primes annuelles versées deux années consécutives. Les critères d'attribution sont : les perspectives d'évolution scientifique, la qualité de l'activité scientifique actuelle (travaux, encadrement de masters recherche) et l'expérience internationale.

En 2015, ce sont deux enseignants en pharmacie, qui ont rejoint l'UMR 990 INSERM, IMTV-Imagerie moléculaire et thérapie vectorisée, qui sont bénéficiaires de cette prime.

LES PROJETS SOUTENUS en 2015

Initier des projets partenariaux innovants

La Fondation de l'Université d'Auvergne constitue un espace de réflexion créatif au service du rayonnement de l'Université d'Auvergne et, au sein du territoire auvergnat. Les actions "Campus" s'inscrivent dans cette dynamique de valorisation des territoires auvergnats.



Des conventions partenariales avec les collectivités territoriales accompagnent le développement des "Campus" de l'Université d'Auvergne, délocalisés en Auvergne (à Aurillac, dans le Cantal et au Puy, en Haute-Loire). Ce soutien financier permet le développement des Campus (promotion des formations, soutien à la recherche, prise en charge financière de mobilités de vacataires et étudiants, etc.)

Soutien aux laboratoires de recherche ou aux formations

Les actions spécifiques sont des actions mises en place pour une durée déterminée, avec le soutien financier des partenaires socio-économiques de la Fondation de l'Université d'Auvergne. Ce sont des actions dont les fonds sont dédiés exclusivement au financement d'une opération.

Soutien au DES Neurologie (Faculté de Médecine)

Budget de l'action : **15 000 €**

Le DES Neurologie est un diplôme interrégional (Clermont-Fd, Saint-Etienne, Lyon et Grenoble) dirigé par le Pr. Clavelou. Les cours se déroulant sur plusieurs sites en région Rhône-Alpes, ce don permet de prendre en charge les frais d'hébergement et de repas des internes et des intervenants.

Soutien au laboratoire de recherche ISIT (Faculté de Médecine)

Budget de l'action : **40 100 €**

Ce don permet le financement d'une thèse de doctorat en informatique, dans le cadre de l'exploitation des examens endovasculaires par tomographie optique cohérente grâce à des méthodes logicielles de quantification.

Soutien financier à l'équipement d'une salle multimédia

Budget de l'action : **25 000 €**

Ce don a permis de financer en partie l'équipement d'une salle multimédia pour 60 étudiants destinée aux formations en gestion de patrimoine dans les nouveaux locaux affectés à l'École Universitaire de Management (EUM) / Institut d'administration des entreprises Auvergne (IAE) sur le nouveau site de Jaude, boulevard Charles de Gaulle à Clermont-Ferrand.

Focus sur les chaires

FOCUS SUR LES CHAIRES DE LA FUDA

Qu'est-ce qu'une chaire ?

Créer une chaire c'est contribuer à une recherche universitaire et scientifique de haut niveau en lien avec la réflexion stratégique d'une organisation privée ou publique.

Elles alimentent aussi le questionnement des partenaires via la production de connaissances scientifiques, en lien direct avec les problématiques stratégiques et opérationnelles des partenaires.

Les chaires de recherche permettent de participer à la création de connaissances et de les diffuser auprès de toute la communauté universitaire.

Pourquoi créer une chaire ?

- S'engager auprès d'une université de renom et l'aider à rayonner,
- Co-construire un programme d'enseignement et de recherche,
- Accéder à des résultats de recherche universitaire en lien avec la stratégie de l'entreprise,
- Accroître sa visibilité sur le campus clermontois,
- Participer à l'élaboration de formations initiales et continues,
- Valoriser son image en interne comme en externe

Comment fonctionne une chaire ?

Un ou deux enseignants, à l'origine de la création de la chaire, sont désignés comme "responsables scientifiques" ou "porteurs de la chaire". Ils animent la chaire, la font vivre et constituent l'interface entre la chaire, l'Université d'Auvergne et les partenaires. Ils se portent garants de la bonne exécution du programme de la chaire.

Un comité de pilotage composé de représentants des entreprises partenaires, de l'Université d'Auvergne et de la Fondation de l'Université d'Auvergne assure le pilotage opérationnel du projet de la chaire. Il définit et met en œuvre le programme de la chaire, et prépare également le budget.

Toute chaire hébergée par la FUDA bénéficie d'un budget propre (état des recettes et des dépenses) et distinct de celui des autres actions portées par la FUDA. La FUDA et la Direction des Affaires Financières de l'Université d'Auvergne accompagnent les porteurs de chaires d'un point de vue administratif (rédaction et suivi de la convention) ainsi que dans la procédure des recettes et dépenses de la chaire (encaissement des dons, suivi des dépenses, reporting budgétaire).

La chaire "Alter-Gouvernance"



ALTER-GOUVERNANCE
chaire de recherche

La chaire "Alter-Gouvernance" est dédiée à l'étude des formes alternatives de gouvernance des entreprises et les nouveaux modèles socio-économiques.

La chaire "Alter-Gouvernance", dont les partenaires privés sont la coopérative Limagrain, le Crédit Agricole Centre France et la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, a été inaugurée le 1er mars 2012.

La chaire "Alter-Gouvernance" est rattachée au laboratoire CRCGM.

En 2015...

Durant l'année 2015, les membres de la chaire "Alter-Gouvernance" ont participé à plusieurs manifestations scientifiques françaises et internationales sur la stratégie et la gouvernance des entreprises (AFEP, AIMS, AFF et congrès des IAE).

L'année 2015 a également été marquée par la publication de quatre articles dans des revues classées CNRS et d'un chapitre d'ouvrage :

- Ceo compensation and board diversity: evidence from French listed companies, *Revue des Ressources humaines*, N°98, pp. 30-44
- How Shared Capitalism Affects Employee Withdrawal: An Econometric Case Study Of A French-Listed Company, *Journal of Applied Business Research*, 31(3), pp 925-938, mai 2015
- Sharing the Shared Value: A Transaction Cost Perspective on Strategic CSR Policies in Global Value Chains, *Journal of Business Ethics*, août 2015
- Plus autonome? L'évolution des structures de gouvernance des sociétés cotées françaises (1997-2008), *Management International*, Vol. 19, N°3, pp. 47-64
- La représentation des salariés au conseil d'administration, *Revue de Droit du Travail*, n° 7/8, pp 451-457, août 2015 ;

En 2015, la chaire "Alter-Gouvernance" a également publié deux études de cas pédagogiques à destination des apprenants. Ces deux études de cas portent sur les enjeux de gouvernance lors d'une reprise d'entreprise par les salariés.

La chaire "Alter-Gouvernance" a également signé une convention CIFRE avec le Crédit Agricole Centre France sur la gouvernance et le modèle coopératif bancaire. Le doctorat est réalisé par Mr. Djibril Toé. Cette recherche doctorale va permettre de comprendre les spécificités de gouvernance des coopératives bancaires et la place stratégique du capital humain.

En 2015, les porteurs de la chaire "Alter-Gouvernance" ont également finalisé la rédaction du premier référentiel de gouvernance à destination des coopératives agricoles.

A la demande de la coopérative Limagrain, la chaire "Alter-Gouvernance" a animé le 2 mars 2015 un anti-séminaire de gouvernance devant le conseil d'administration et la direction générale de l'entreprise. Il s'agissait de mettre en évidence les pratiques de gouvernance susceptibles d'éloigner une coopérative de ses valeurs démocratiques et participatives.

La chaire "Chaire Valeur & RSE"



La Chaire "Valeur & RSE" (Responsabilité sociale des entreprises) a pour ambition de mieux comprendre les liens existants entre le degré de responsabilité sociale des entreprises et leur valeur économique et financière.

La Chaire "Valeur & RSE", dont les partenaires sont la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, La fondation Michelin, la MAIF et Metropole Gestion, a été inaugurée le 17 octobre 2012.

La chaire "Valeur & RSE" est rattachée au laboratoire CRCGM.

En 2015...

Le 8 décembre 2015 a été organisée la troisième journée scientifique de restitution des travaux académiques de la Chaire "Valeur et RSE" aux partenaires de la chaire. Les recherches présentées ont abordé le lien entre la performance RSE et la valeur de la trésorerie des entreprises (Mohamed Arouri et Guillaume Pijourlet), le rôle de l'attention comme catalyseur de la relation entre performance sociale et rentabilité financière (Amal Aouadi), la façon dont les pratiques RSE des PME manufacturières favorisent l'adoption d'innovations technologiques (Stéphano Vacher), le rôle de l'engagement RSE dans l'attractivité organisationnelle (Sonia Capelli, Chloé Guillot-Soulez et William Sabadie) et le lien entre la Responsabilité Sociétale des Entreprises et la gestion du résultat (projet de thèse de Julie Chassagne).

La présentation de ces travaux a ensuite laissé la place à un état de l'art et un échange entre universitaires et praticiens autour du focus : "Les théories de la RSE : Quels apports ?".

En 2015, trois recherches ont été publiées dans des journaux de référence :

- Arouri, M., Pijourlet, G., 2015, "CSR Performance and the Value of Cash Holdings: International Evidence", *Journal of Business Ethics*, 1-22
- Capelli, S., Guillot-Soulez, C., P., Sabadie, W., 2015, "Engagement RSE et attractivité organisationnelle : la communication protège-t-elle en cas de crise ?", *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, 96, 3-23.
- Pijourlet, G., 2015, "Do corporate social responsibility have an impact on financing decisions", *Bankers, Markets & Investors*, 136-137, 5-19

Comme chaque année depuis sa création, la Chaire a par ailleurs participé à la semaine de l'ISR. Jean-Philippe Desmartin, Directeur de la Recherche ESG (Environnement, Social et Gouvernance) chez Oddo et responsable de la commission recherche du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) a été invité le 6 octobre 2015 à l'Université d'Auvergne pour une conférence grand public intitulée : "Investissement responsable : l'exemple d'Oddo".



La chaire "Confiance Numérique"



La société almerys en relation avec l'Université d'Auvergne est à l'origine de la création de cette chaire Industrielle de recherche sur la Confiance Numérique. La Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin est venue très rapidement consolider ce projet. Le Conseil régional d'Auvergne, quant à lui, participe en finançant une bourse doctorale.

La chaire a été inaugurée le 08 octobre 2013

La chaire "Confiance numérique" est rattachée au laboratoire Limos/CNRS.

Cette chaire industrielle contribue au développement d'un écosystème de la confiance numérique en Auvergne dont les objectifs sont triples, depuis sa création :

- Mettre en place et développer une activité de recherche pérenne traitant des aspects de la Confiance Numérique autour de la fiabilisation et de la sécurisation des systèmes et des services informatiques ;
- Animer un groupe de réflexion et un séminaire pour échanger mensuellement sur cette problématique permettant des interactions entre cette activité académique et les acteurs des domaines applicatifs régionaux ;
- Fédérer autour de l'enseignant chercheur recruté comme spécialiste du domaine, une activité de recherche pérenne reconnue au-delà de notre Grande-Région.

En 2015...

Les acteurs de cette chaire ont été impliqués dans l'élaboration de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (ou S3) de la région Auvergne qui consistait à identifier les thématiques régionales méritant un soutien spécifique. Ainsi les activités de la chaire se trouvent très naturellement associées à celles des acteurs du Domaine d'Innovation Stratégique : traçabilité physique et numérique ou DIS4. Les retombées à ce niveau se traduisent notamment par :

- des financements régionaux et FEDER qui sont venus pérenniser cette thématique en finançant une thèse supplémentaire qui a débuté en 2015,
- des opportunités d'ouverture au domaine des sciences sociales qui étendent le champ d'action de la chaire.

La production scientifique volumineuse, le nombre de personnes invitées dans le cadre du séminaire Confiance Numérique (19 en 2015), et le nombre de personnes impliquées ou concernées par les activités de la chaire, indicateurs encore meilleurs cette année, sont révélateurs de sa bonne santé et d'une implantation réussie.

Concernant la visibilité et le rayonnement des activités de la chaire, il est intéressant de signaler plus particulièrement l'organisation à Clermont-Ferrand de la huitième instance de FPS (Foundations & Practice of Security), symposium international de la spécialité, et l'écriture d'un livre par M. Pascal Lafourcade, enseignant dédié à la chaire ("Architectures PKI et communications sécurisées") dont le contenu concerne le cœur des activités de la chaire.

Les donateurs

LES DONATEURS

Les partenaires socio-économiques et les collectivités territoriales

La Fondation de l'Université d'Auvergne remercie chaleureusement les membres du Conseil de gestion ainsi que l'ensemble des mécènes pour leur engagement et leur soutien.

Les membres du conseil de gestion

almerys
innover pour la vie

CA
CENTRE FRANCE

CAISSE D'ÉPARGNE
D'Auvergne et du Limousin

CentreFrance

CONSEIL GÉNÉRAL
Haute-Loire

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Limagrain
de la terre à la vie

FONDATION VARENNE

MICHELIN

MSD

SANOFI

Théa

Vichy Val d'Allier
Communauté d'agglomération

BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL
Banque et populaire à la fois.

CGPME
AUVERGNE

cantal
LE DÉPARTEMENT

Auvergne
la région juste et grande

CYCLOPHARMA
LABORATOIRES

FIDAL

Tellhow

VICHY
VILLE DE VICHY

AUREP

Barthélémy
AVERGNE

pradeyrol R&D
l'esprit Recherche & Développement

Les donateurs, partenaires d'actions spécifiques



LES DONATEURS

Les particuliers

Achirafi Mouayad
Alioui Sabrina
Ammar-Khodja Jean-Philippe
Ander Jean-Michel
Barry Frédéric
Batmalle-Plisson Hélène
Bayet-Robert Mathilde
Bayle Jean-Paul
Benzaquen Renaud
Bertrand Christine
Bessadet François
Bezdorodko Pierre
Biard Didier
Bignon Yves-Jean
Bouriquat Pierre
Caldefie-Chezet Florence
Canales Marion
Charreyron Gilles
Chazal Jean
Chollet Philippe
Dauzat Bruno
Delamare François
Delpech-Chouvet Nathalie
Dennery Xavier
Ducroux Marie-Claude
Dulbecco Philippe
Dulier Lionel
Dupont-Marillia Françoise
Dury Bernard
El Yamani Mohamed
Eschalié Alain
Fargeix Robert
Feschet Fabien
Fialip Joseph
Filippini Chantal
Fournier Patrice
Gayat de Wecker Jacques
Giesen Klaus-Gerd
Guillard Danielle
Hoffart Valérie
Kegelart Jean-Jacques
Kemeny Jean-Louis
Labbaye Jean
Labbe André
Laskowski Judith
Laurichesse Henri
Madesclaire Michel
Magniere Etienne
Martin-Verdier Elisabeth
Mathonnat Jacky
Mergault Michèle
Parras Jean-Yves
Pascual Gibert Danielle
Perol Jean-Yves
Pharmacie de la colonne
Pharmacie Gagnaire
Pojer Jacques
Portejoie Jean-Hubert
Poughon Robert
Provost Georges
Rauzier Laurent
Raynaud Benoît
Renard Mary-Françoise
Reveilles Jean-Pierre
Richard Denis
Routier Richard
Roux Frédérique
Sauvant Jérôme
Schafter-Dury Marie-Eliette
Servais Nathalie
Tada Habid
Tarris Georges
Touzet Alain
Vedrine Jean-Pierre
Vedrine Sylvie
Vennat Brigitte
Veyre Annie
Vial Christophe
Viallemonteil Serge
Vorilhon François
Yesufu Akim

Bulletin d'adhésion

SOUTIEN A LA FUDa

Bulletin d'adhésion

Président de la Fondation de l'Université d'Auvergne

Jacques FOURNET

Secrétaire général

Bertrand VALIORGUE

Responsable administratif

Chrystel MOSER

Contact :

Fondation de l'Université d'Auvergne
49 Boulevard François-Mitterrand
CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex

Tél. : 04.73.17.72.65

responsable-administratif.fuda@udamail.fr

www.fuda.fr



Comment avez-vous connu la Fondation de l'Université d'Auvergne ? (ancien étudiant par ex.)

.....

OUI, je souhaite soutenir financièrement le développement de l'Université d'Auvergne en effectuant un don au profit de la Fondation de l'UdA pour un montant de €

J'autorise la publication de mon nom en qualité de membre donateur sur le site de la Fondation de l'Université d'Auvergne Oui Non

Mode de règlement

par chèque libellé à l'ordre de «Fondation de l'Université d'Auvergne», et adressé à Fondation de l'Université d'Auvergne - 49 Boulevard François-Mitterrand - CS 60032 - 63001 Clermont-Ferrand cedex

par virement bancaire au compte de l'Université d'Auvergne N° 10071 63000 00001003970 69, en précisant la raison sociale et "FUDa"

Date et signature :

Rapport financier 2015

RAPPORT FINANCIER 2015

Rapport de l'Agent Comptable

Le compte de résultat

		RESULTAT FONDATION DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE				
		EX. 2015	EX. 2014		EX. 2015	EX. 2014
CHARGES				PRODUITS		
<u>CHARGES D'EXPLOITATION (AUTRES QUE FINANCIERES)</u>		18 675	26 658	<u>PRODUITS D'EXPLOITATION (AUTRES QUE FINANCIERES)</u>	970 991	790 525
Achats de marchandises (et emballages) y compris frais accessoires externes		18 675	26 658	Cotisations		
Variation des stocks de marchandises				Dons	761 036	436 415
				nonaffectés	9 470	4 915
				affectés	751 566	431 500
<u>CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCES DESTIERS</u>				Legs et donations		
Achat de matériel, équipements et travaux				Subventions	109 000	245 014
Achat d'approvisionnements non stockés				Quote part de la dotation consommable virée au compte de résultat	55 297	91 100
<u>SERVICES EXTERIEURS</u>	381 068	258 720		Ventes de dons en nature		
Achat de sous-traitance				<u>AUTRES PRODUITS</u>	45 657	17 995
Redevance de crédit-bail (à ventiler en mobilier et immobilier)				Produits des activités annexes		
Locations	686	2 046		Autres produits de gestion courante	45 657	17 995
Charges locatives et de copropriété				<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	111 204	78 468
Travaux d'entretien et de réparation				Produits de participation		
Primes d'assurance				Produits des autres immobilisations financières		
Etudes et recherches				Revenus des autres créances		
Documentation	15 746	28 586		Revenus des valeurs mobilières de placement	46 500	46 500
Personnels extérieurs à l'établissement	161 362			Autres produits financiers	64 704	31 968
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	8 314	3 782		Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Publicité, information, publication	26 899	12 830		<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	153 465	23 958
Transports de biens et transports collectifs du personnel	18 226	18 518		Report sur subventions affectées non utilisées	90 094	
Déplacements, missions et réceptions	118 975	167 953		Report sur dons affectés non utilisés	63 371	23 958
Frais postaux et frais de télécommunications	4 528	3 541				
Services bancaires	965	1 129				
Charges externes diverses	25 369	20 335				
<u>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</u>						
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>						
<u>AUTRES CHARGES</u>	684 256	363 202				
dont Bourses	97 190	118 041				
dont Factures internes UDA	585 487	228 457				
<u>CHARGES FINANCIERES</u>						
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES (sur opérations de gestion)</u>	151 661	244 370				
Engagements à réaliser sur subventions affectées	6 418	4 217				
Engagements à réaliser sur dons manuels affectés	145 243	240 152				
Solde créditeur : BENEFICE	0	0		Solde débiteur : PERTE	0	0
TOTAL GENERAL	1 235 660	892 950		TOTAL GENERAL	1 235 660	892 950

LE BILAN

BILAN - FONDATION DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE					
ACTIF			PASSIF		
	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014		EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
ACTIF IMMOBILISE			FONDS PROPRES		
Immo. Incorporelles			Apports sans droit de reprise	1 967 169	2 337 169
			Autres fonds propres-dotations consommables	479 716	135 013
Immo. Corporelles			Ecarts de réévaluation		
			Réserves règlementées (dons affectés)	375 078	319 930
			Réserves règlementées (subv. affectées)	6 943	63 896
Immo. Financières			Report à nouveau	19 955	19 955
			Résultat net exercice		
TOTAL 1	0	0	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
ACTIF CIRCULANT			Ecarts de réévaluation	2 848 862	2 875 963
Stocks et en-cours			Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Avances et Acomptes versés	1 418		Provisions réglementées		
Créances d'exploitation	31 500	50 176	TOTAL 1	2 848 862	2 875 963
Disponibilités			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Compte de liaison Université	1 708 749	1 592 280	FONDS DEDIES		
Valeurs mobilières de placement	1 251 627	1 251 627	Sur subventions de fonctionnement		
			Sur autres ressources		
Intérêts courus	27 305	27 305	TOTAL 2		
COMPTES DE REGULARISATION			DETTES		
(charges constatées d'avance)			-Compte de liaison Université		
			- Dettes financières		
			- Dettes d'exploitation	171 737	45 425
TOTAL 2	3 020 598	2 921 388	COMPTES DE REGULARISATION		
			TOTAL 3	171 737	45 425
TOTAL ACTIF	3 020 598	2 921 388	TOTAL PASSIF	3 020 598	2 921 388
ENGAGEMENTS RECUS	ENGAGEMENTS DONNES		ENGAGEMENTS RECUS	ENGAGEMENTS DONNES	
Legs nets à réaliser :			Legs nets à réaliser :		
-acceptés par les organes statutairement compétents			-acceptés par les organes statutairement compétents		
-autorisés par l'organisme de Tutelle			-autorisés par l'organisme de Tutelle		
Dons en nature restant à vendre			Subventions et Dons affectés engagements à réaliser	382 022	383 826

ANNEXE AU COMPTE FINANCIER 2015

Sommaire

Page 48	Préambule
Page 49	Le compte de résultat <ul style="list-style-type: none">- Les produits- Les charges
Page 51	Le Bilan <ul style="list-style-type: none">- L'actif- Le passif
Page 53	ANNEXE 1 Tableau de variation des dotations
Page 53	ANNEXE 2 Tableau de suivi des dons dédiés

PRÉAMBULE

Faits marquants de l'exercice :

- En 2015, en application de la décision du conseil de gestion du 10 décembre 2015, une nouvelle fraction de la dotation initiale de la Fondation a été comptabilisée sur le compte de dotation consommable pour un montant de 400 K€.
- Par ailleurs, lors de la même séance le conseil a donné son accord pour autoriser l'agent comptable à effectuer un prélèvement sur la dotation consommable afin d'équilibrer le compte de résultat. Cette écriture a été passée pour un montant de 55 K€.
- Le résultat de l'exercice 2015 est donc nul.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Pour une meilleure analyse de l'activité de la Fondation et du compte de résultat, le montant des produits est corrigé ci-dessous de la reprise de la dotation consommable (55 297 €) qui a permis d'équilibrer le compte. Le montant des produits est ainsi ramené à 1 180 363 €, celui des dépenses reste de 1 235 660 €.

Les Produits

Ils augmentent de 47 % par rapport à 2014 (la base 2014 ayant été elle-même corrigée de la reprise de dotation effectuée en 2014).

Ils sont essentiellement constitués :

- des dons non affectés : 9 470 € contre 4 915 € en 2014
- des dons manuels affectés : 751 566 € contre 431 500 € en 2014, en augmentation de 74%. Cette forte augmentation provient essentiellement des dons affectés à la chaire Confiance numérique 270 000 €.
- des subventions encaissées pour les campus d'Aurillac et du Puy : 89 000 €
- de produits financiers :
 - intérêts des OAT (46 500 €)
 - intérêts 2015 et intérêts des Comptes à Terme placés début 2012 auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole et en 2015 auprès de la Banque Populaire (64 704 €). Ces comptes à terme étant à taux progressif, les produits financiers augmentent de 102 %
- d'une partie des dons manuels mis en réserve en 2014, rapportés au compte de résultat en 2015 pour financer les actions auxquelles ils étaient dédiés (90 094 €)
- d'une partie des subventions mises en réserve en 2014, rapportés au compte de résultat en 2015 pour financer les actions auxquelles elles étaient dédiées (63 371 €).

Les Charges

Elles augmentent de 38 % par rapport à 2014.

Elles sont essentiellement constituées :

- de dépenses courantes de fonctionnement des campus d'Aurillac et du Puy-en-Velay et des frais de déplacement des enseignants sur ces campus,
- du remboursement à l'UDA des dépenses de personnels affectés à des actions soutenues par la Fondation et des frais de gestion. Il inclut en 2015, le soutien financier apporté à l'achat d'un appareil d'ophtalmologie pour la Faculté de médecine.

Ce poste passe de 228 457 € en 2014 à 585 487 €.

Chaire Confiance numérique	137 534
Chaire Alter-gouvernance	13 469
Chaire Valeur & RSE	63 263
Soutien TERUMO à ISIT	27 369
Soutien Michelin aux bourses de mobilité	16 314
Financement appareil ophtalmologique	184 673
Frais de mise en œuvre et salaire Responsable FUDa	142 865
	585 487

- De la rémunération de personnels extérieurs à l'établissement pour 161 K€ (enseignant dédié à la chaire "Confiance Numérique")
- De divers prix ou bourses octroyés à des étudiants ou enseignants-chercheurs pour un montant de 97 190 €.

DÉCISIONS ACTIONS RECONDUCTIBLES		Montant payé en 2015
Remise de prix		11 000
Bourses de mobilité		62 100
Cotutelle de thèse		7 000
	Montant	80 100
DÉCISIONS ACTIONS SPÉCIFIQUES		
Action développement solidaire		1 590
Bourses de mobilité Campus Aurillac		8 000
Bourses de mobilité Campus Le Puy		7 500
Remise de diplômes pharmacie		0
	Montant	17 090
Montant total prix et bourses		97 190

- Des engagements à réaliser sur dons manuels affectés : 151 661 € (dont 106 586 € pour le soutien financier de Michelin aux bourses de mobilité).

L'évolution plus rapide des charges par rapport aux produits a ainsi nécessité une reprise au compte de résultat d'une partie de la dotation consommable à hauteur de 55 297 € afin d'équilibrer le compte de résultat 2015.

Le résultat 2015 est donc nul.

Le Bilan

L'Actif

Il se compose essentiellement de :

- **créances d'exploitation** : 31 500 €. Il s'agit de subventions non encaissées au 31/12/15 :
 - 16 500 € pour le site de l'IUT d'Aurillac
 - don manuel affecté de 15 000 € pour la chaire "Alter-Gouvernance".

Trésorerie composée de :

- valeurs mobilières de placement : 1 251 627 € (OAT souscrites en 2009)
- comptes à terme souscrits en 2012 auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole (900 500 €) et de la Banque Populaire en 2015 (500 000 €) pour un total de 1 400,5 K€.
- comptes de trésorerie : 309 666 €, composés des soldes des comptes ouverts au nom de la FUDA :
 - à la CDC : 184 110 €
 - au Crédit Agricole : 41 041 €
 - à la Caisse d'Épargne : 41 800 €
 - la différence, soit 41 297 €, correspond au montant de la trésorerie se trouvant sur le compte de trésorerie unique de l'Établissement Université d'Auvergne
- intérêts courus à percevoir sur les OAT : 27 305 €

Le Passif

Les fonds propres

Ils s'élèvent à 2 848 862 €.

En 2015, 30 000 € de dotations complémentaires ont été encaissées portant le montant des dotations encaissées depuis l'origine à **2 848 961 €**.

Le solde de la dotation **non consommable**, après le virement de la part consommable de la dotation en 2015, est de 1 967 169 €.

Le compte de dotation **consommable**, abondé en 2015 par le virement de 400 000 €, présente un solde de **479 716 €** au 31/12/2015.

Le **solde net** de la dotation inscrite au bilan est de **2 446 885 €** au 31/12/2015.

Les réserves règlementées :

Elles sont composées :

- au compte 194, des subventions affectées non utilisées en 2015 mises en réserves pour être utilisées en 2016 (6 943 €),
- au compte 195 des fonds dédiés sur dons affectés non utilisés en 2015 mis en réserve pour être utilisés en 2016 (375 078 €).

Ces montants pourront être repris au compte de résultat en 2016 et permettront de financer les actions fléchées par les dons ou les subventions affectés.

En report à nouveau figure le résultat de l'année 2011 (19 955 €), les exercices suivants s'étant soldés par un résultat nul.

Les dettes d'exploitation

Elles s'élèvent à 171 737 € et concernent en grande partie la facturation par l'UDA de la mise à disposition d'un personnel (156 361 €), quelques factures et des états de déplacements parvenus pour l'essentiel en décembre 2015, payés en 2016.

Approbation du Compte financier

Il appartient maintenant aux membres du Conseil de gestion de délibérer sur l'approbation du compte financier 2015 de la FUDA.

Le résultat de l'exercice étant nul, le Conseil n'a pas à se prononcer sur l'affectation du résultat de cet exercice.

L'agent comptable

F. MOULIN

ANNEXE 1

TABEAU DE VARIATION DES DOTATIONS

DOTATIONS	Solde au 01/01/2015	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2015
Apport sans droit de reprise	2 337 169	30 000	- 400 000	1 967 169
Dotations consommables	481 792	400 000		
Reprises cumulées	- 346 779		- 55 297	479 716
Total	2 472 182	430 000	- 455 297	2446 885

ANNEXE 2

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ACTIONS	Engagements à réaliser au 01/01/2015	DÉPENSES 31/12/2015	RECETTES 31/12/2015	Engagements à réaliser au 31/12/2015	Reprise en 2015 au compte de résultat	Cumul des engagements à réaliser au 31/12/2015	Reprise de dotation consommable
Actions spécifiques							
CAMPUS AURILLAC	63 371,00	138 033,22	33 000,00		63 371,00		41 662,22
CAMPUS LE PUY	525,00	49581,77	56 000,00	6 418,23		6 943,23	
Développement solidaire		76,13					76,13
Chaire Alter-Gouvernance	30 566,00	31 343,12	46 000,00	13656,88		44 222,88	
Chaire Valeur & RSE	45 816,00	82 377,12	80 000,00		2 377,12	43 438,88	
Chaire Confiance Numérique	180 301,00	337 113,60	270 000,00		67 113,60	113 187,40	
Programme de neurologie	11 302,00	3 497,50			3 497,50	7 804,50	
Remise diplômes de pharmacie	9 800,00	8 621,25	750,00		7 871,25	1 928,75	
Appareil de simulation ophtalmologique		137 716,00	137 716,00				
Soutien TERUMO au laboratoire ISIT	6 705,00	27 369,00	13 100,00		6 705,00		7 564,00
Projet MEDTRONIC	172,00	53,80			53,80	118,20	
Soutien ASTRAZENECA à l'unité INSERM	2 253,00					2 253,00	
Soutien financier à l'étude du connectum	3 000,00	225,00			225,00	2 775,00	
Soutien Michelin aux bourses de mobilité		93 414,00	200 000,00	106 586,00		106 586,00	
Soutien ARS à l'étude de cohorte	30 014,00	2 251,05			2 251,06	27 762,95	
Soutien AUREP équipement salle multimédia EUM			25 000,00	25 000,00		25 000,00	
Total actions spécifiques	383 825,00	911 672,56	860 566,00	151 661,11	153 465,32	382 020,79	49 302,35
Actions reductibles et pilotage		172 326,64	166 331,55				5 995,08
TOTAL GÉNÉRAL	383 825,00	1 083 999,20	1 026 897,55	151 661,11	156 465,32	382 020,79	55 297,43



Contact

04.73.17.72.65

responsable-administratif.fuda@udamail.fr